

Parcs naturels du Massif central

Expérimenter ensemble



Depuis 1998, les parcs du massif central mutualisent, innovent et expérimentent autour de projets partagés dans les domaines du tourisme, de l'attractivité territoriale et de la biodiversité.

Parmi les projets en cours du programme 2016-2018 : la mise en place de la Grande Traversée du Massif central en VTT, l'action « Les Bistrots de Massif » ou comment la culture peut contribuer au maintien d'activités dans les villages, et une opération sur la préservation des milieux herbacés ouverts et des savoir-faire agricoles associés.

La force d'un réseau

En mutualisant des moyens financiers et humains, et grâce à un travail concerté avec les instances du massif (Comité de massif, Commissariat général à l'égalité des territoires, GIP des Régions du Massif central), IPAMAC réussit à porter des projets complexes, difficiles à piloter par un seul partenaire, dans des coûts contraints, en mobilisant des financements de l'Union européenne, de l'Etat et des Régions. Le réseau œuvre dans un esprit de partage des connaissances et des outils produits.

Une implication forte de chaque Parc

Les élus des Parcs sont très impliqués dans le fonctionnement d'IPAMAC dont ils valident les orientations en concertation avec les directeurs. La structure s'appuie sur les compétences en ingénierie de chaque parc naturel, complétées de spécialistes si besoin. L'équipe salariée d'IPAMAC met en œuvre le programme d'action en lien avec les chargés de mission référents.

Une expertise au service des territoires

Une des missions d'IPAMAC vise à comprendre et à anticiper des évolutions sociétales pour proposer des expérimentations, puis des projets opérationnels. L'objectif est de produire des références concrètes qui pourront être transférées à tous les territoires intéressés dans le Massif central.

CONGRÈS
des PARCS
2018
10 | 11 octobre

Relations urbain – rural,
les Parcs explorent
de nouveaux horizons

Contact

IPAMAC
2 rue Benaj
42410 Pélussin
secretariat@parcs-massif-central.com
Tél. 04 74 59 71 70

12

parcs
naturels

PNR de l'Aubrac,
des Volcans d'Auvergne,
du Livradois Forez,
du Pilat,
des Monts d'Ardèche,
des Grands Causses,
du Haut Languedoc,
des Causses du Quercy,
de Millevaches en Limousin,
du Périgord Limousin,
du Morvan ;
Parc national des Cévennes.

4

régions

Auvergne Rhône-Alpes,
Bourgogne
Franche-Comté,
Nouvelle Aquitaine,
Occitanie

37

% de la surface
du Massif central

4

salariés

(3 équivalents temps plein)

450 000 €

de budget annuel